

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Elosal-Supra-Netzschwefel  
Nom de la substance : Fungizid

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substance active de phytoprotection

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Omya (Schweiz) AG AGRO  
Baslerstrasse 42  
4665 Oftringen

Téléphone : +41627892929

Téléfax : +41627892077

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdb.ch@omya.com

Personne responsable/émettrice : Omya (Suisse) S.A., Sécurité des produits Agro, 4665 Oftringen, Suisse

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service responsable : service de l'information de secours: Téléphone 145 (044/2515151), fax 044/2528833, Centre toxicologique suisse, 8032 Zurich.

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

### Prévention:

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Granulé dispersible dans l'eau

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
soufre	7704-34-9 231-722-6 016-094-00-1 01-2119487295-27-XXXX	Skin Irrit. 2; H315	80 - 90
hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314	1 - 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau (environ 15 minutes) et ensuite consulter un médecin quand des symptômes persistent.

En cas d'ingestion : En cas d'indisposition consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.  
Oxydes de soufre

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire autonome (EN 133)

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Éviter la formation de poussière.  
Utiliser un équipement de manutention mécanique.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Non applicable

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version 1.0 (CLP\_CH)      Date de révision: 24.08.2017      Numéro de la FDS: PR-1101584      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 24.08.2017

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Avoir à la disposition un flacon lave-oeil
- Mesures d'hygiène : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 11, Solides combustibles

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
soufre	7704-34-9		10 mg/m <sup>3</sup>	
hydroxyde de sodium	1310-73-2	VME (poussières inhalables)	2 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE (poussières inhalables)	2 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
			2 mg/m <sup>3</sup>	

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

Remarques	:	- gants résistant aux produits chimiques
Protection de la peau et du corps	:	Vêtement de protection
Protection respiratoire	:	Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)
Mesures de protection	:	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les poussières.

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	granuleux
Couleur	:	beige
Odeur	:	caractéristique
pH	:	5 solution à 1% en eau distillée.
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	825 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	dispersable
Température d'auto-inflammabilité	:	241 °C

#### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

#### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
-----------------------	---	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Des bases fortes  
Conserver à l'écart des acides.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1,35 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

##### Composants:

##### **soufre:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,43 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

##### **hydroxyde de sodium:**

Toxicité aiguë par inhalation : (Rat, mâle): 0,75 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
BPL: non

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

Espèce: Lapin  
Résultat: non irritant

#### Composants:

##### soufre:

Espèce: Lapin  
Durée d'exposition: 4 h  
Evaluation: irritant  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: irritant  
BPL: oui

##### hydroxyde de sodium:

Espèce: Humain  
Durée d'exposition: 4 h  
Evaluation: irritant  
Résultat: irritant

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Espèce: Lapin  
Résultat: modérément irritant

#### Composants:

##### soufre:

Espèce: Lapin  
Evaluation: non irritant  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: non irritant  
BPL: oui

##### hydroxyde de sodium:

Espèce: Lapin  
Evaluation: Corrosif  
Résultat: Effets irréversibles sur les yeux  
BPL: non

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: Sensibilisant

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

### Composants:

#### **soufre:**

Type de Test: OCDE ligne directrice 406  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Espèce: Cochon d'Inde  
Evaluation: non sensibilisant  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.  
BPL: oui

#### **hydroxyde de sodium:**

Voies d'exposition: Dermale  
Espèce: Humain  
Evaluation: non sensibilisant  
Résultat: non sensibilisant  
BPL: non

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

#### Composants:

#### **soufre:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui

### **Toxicité à dose répétée**

#### Composants:

#### **soufre:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 1.000 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 408  
BPL: oui  
Aucun effet indésirable n'a été signalé

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

Toxicité pour les algues	:	CE50 (Algue): 586,3 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h

### Composants:

#### **soufre:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Type de Test: Essai en semi-statique BPL: oui
		NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,005 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui
		CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,005 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui

Toxicité pour les algues	:	NOEC (Algues): > 0,005 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui
--------------------------	---	---

#### **hydroxyde de sodium:**

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): < 180 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique BPL: non
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): 40,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h BPL: non

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- |                       |   |   |
|-----------------------|---|---|
| Produit               | : | Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.   |
| Emballages contaminés | : | Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.<br>Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail.<br>Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés. |
- 

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4 Groupe d'emballage

### 14.5 Dangers pour l'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- |           |   |  |
|-----------|---|--|
| Remarques | : | Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADN, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR |
|-----------|---|--|

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

- |      |   |   |
|------|---|---|
| H290 | : | Peut être corrosif pour les métaux.                             |
| H314 | : | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

H315 : Provoque une irritation cutanée.

### Texte complet pour autres abréviations

Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux  
Skin Corr. : Corrosion cutanée  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
CH SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail  
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition  
CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission  
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



## 110504990 Elosal-Supra-Netzschwefel

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	24.08.2017	PR-1101584	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			24.08.2017

---

désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.